Ressources biologiques marines

SERENITE

POUR UN NAVIRE DE PÊCHE CÔTIÈRE PLUS SÛR, PLUS PROPRE ET PLUS ÉCONOME

Le projet SÉRÉNITÉ visait à construire un démonstrateur de navire de pêche côtière de moins de 12 mètres dans l'objectif de mettre sur le marché, un navire polyvalent et innovant qui sera, pour les armateurs de pêche, un outil d'exploitation plus économe et plus écologique.

Architecture innovante, motorisation diesel-électrique et intégration de matériaux bio-sourcés constituent les 3 innovations du projet avec pour objectifs de diminuer sensiblement la facture énergétique et les opérations de maintenance, et d'améliorer le confort et la sécurité à bord.

Au cours du projet, les plans du navire ont été affinés avec des tests de la maquette au 1/12ème dans les bassins de l'Ecole Centrale de Nantes. Une étude sur la motorisation diesel-électrique a également été réalisée.

Retombées et perspectives

Les objectifs de la phase 1 ont tous été atteints. Désormais, il convient de trouver le partenaire chantier pour la construction du moule et les financements ad hoc.

L'enjeu porte à présent sur la réalisation d'un moule pour la coque en composite qui permettra d'enclencher la construction d'un premier démonstrateur, puis potentiellement d'une vingtaine de nouveaux navires.

Partenaires

Entreprises

Breizh Marine Consult, Paimpol [Porteur de projet]
Arkema, Colombes
Coprexma, Pont-l'Abbé
Groupe Dehondt, Notre-Dame-de-Gravenchon

Centres de recherche

École Centrale de Nantes
Ifremer, Laboratoire Comportement des Structures en Mer, Brest

Autre partenaire

Institut Maritime de Prévention, Lorient

Financeurs

- Fonds Européen pour la Pêche
- Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)
- Conseil régional de Bretagne
- Conseil départemental du Finistère
- Conseil départemental des Côtes d'Armor
- Conseil départemental du Morbihan
- Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Labellisation

24/05/2013

Budget global

1498 K€